Chapitre II
Les sociétés du charbonnage du Martinet et de Monceau-Fontaine

Dire à quelle époque le charbon était exploité au Martinet est difficile. Bien avant 1800, on extrayait la houille sur le territoire de Charnoy. Les couches de houille qui affleuraient dans les bois de Monceau, de Fontaine l'Evêque et des communes voisines étaient extraites par les habitants du pays. Dans son livre sur l'histoire de Monceau-sur-Sambre[21] publié en 1901, Pierre Masset indique :

« *Quant au Martinet ancien, il doit également avoir été enfoncé très tôt, car en 1698 et en 1703, les marchiennois allaient au charbon à la fosse du Martinet à Monceau-sur-Sambre…* ».

A cette époque, le droit d'extraire le charbon appartenait aux propriétaires du sol. En 1722[22], le 6 février, la baronne de Monceau donne bail à Jean BROGNEAUX et Pierre GANDIBLEU, l'exploitation des puits situés du côté de Roux. Cette exploitation se faisait dans des cayats, sortes de petits puits dont le diamètre variait de 1,5 à 2,5 mètres. C'était souvent un puits non maçonné et la descente se réalisait à l'aide d'un treuil actionné à la main ou par des chevaux. En 1791 une loi a supprimé les privilèges des seigneurs et décrété que le sous-sol était la propriété de l'état. Les baux de concessions sont encore limités à 50 ans et les profondeurs d'exploitation sont, elles aussi, encore limitées.

Un acte retrouvé aux Archives Générales du Royaume à Mons, nous confirme que le 13 septembre 1806, par devant Monsieur François-Joseph LEBRUN, notaire à Marchienne est constituée la Société du Charbonnage du Martinet dont la concession s'étend sous Monceau, Jumet[23] (Roux), Courcelles et Souvret, occupant une superficie de 348 Ha. Cette société est formée de onze actions et onze voix délibératives. Les fondateurs de cette société sont :

- Le Prince Charles Alexandre de Gavre (1759 - 1832), seigneur de Monceau (représenté par Monsieur François MALENGREZ son aide de camp)
- Jean-François GENDEBIEN, ancien Jurisconsulte demeurant à Mons
- Le Sieur Alexandre DEULIN, propriétaire demeurant à Marville
- Jean-Baptiste BROGNIAUX[24] (1753 - 1810), houilleur demeurant à Jumet[25]
- Henri-Joseph BROGNIAUX (1778 - 1817), charbonnier (1802) puis houilleur (1805), demeurant à Jumet
- Pierre-Joseph BROGNIAUX (1744 - 1818), houilleur demeurant à Jumet
- Henri-Joseph BROGNIAUX (1750 - 1811), demeurant à Jumet et oncle dudit Henri-Joseph
- Pierre-Joseph GREGOIRE (1774 - 1828), apparenté à la famille BROGNIAUX par sa mère Marie-Catherine Joseph BROGNIAUX, demeurant à Jumet
- Jean-Pierre GREGOIRE (1770 - ?), demeurant à Jumet
- Jean-Baptiste DEVILLERS (1760 - 1807), beau-frère de Pierre-Joseph GREGOIRE, demeurant à Jumet
- Madame veuve LEMAL, demeurant à Jumet

Alexandre de Gavre peint par Navez

---

21 MASSET (Pierre), HISTOIRE DE MONCEAU-SUR-SAMBRE, 1901, page 149

22 Auteur inconnu, L'ASSOCIATION CHARBONNIERE ET L'INDUSTRIE HOUILLERE des bassins de Charleroi et de la Basse-Sambre, Couillet, 1931, page 187

23 A l'époque Roux est un hameau de Jumet

24 Les renseignements concernant les familles BROGNIAUX - GREGOIRE - DEVILLERS ont été retrouvés sur Internet site http://gw.geneanet.org/

25 Op. cit. note 3. On peut donc supposer que ces personnes habitent Roux

Il est à noter la similitude des noms entre le Jean BRO**GNEAUX** de 1722 et les BRO**GNIAUX** de 1806, les erreurs de transcription des noms de famille étant courant à cette époque, il est possible que ces derniers soient les descendants de Jean BRO**GNEAUX**.

Première page de l'acte de création de la société du Martinet

- Pierre-Joseph, Henri-Joseph et Jean-Baptiste BROGNAUX sont des neveux à la troisième génération de JEAN BROGNAUX (1667-1739).
- Nicolas et Pierre-Joseph GANDIBLEU, propriétaires à Hubes (selon la matrice cadastrale du plan Popp de ROUX) sont les arrières petits-fils de Pierre GANDIBLEU (1672-1723).

Il est donc possible que Jean BROGNAUX et Pierre GANDIBLEU soient les deux personnes à qui la baronne de Monceau avait donné bail.

On retrouve dans la matrice cadastrale du plan Popp de Roux, trois BRO**GNAUX**, un BRO**GNEAU**, quatorze BRO**GNEAUX** et trois BRO**GNIAUX** propriétaires à ROUX, dont cinq sont houilleurs. Quatre familles BRO**GNEAUX** habitent le quartier du Martinet. Neuf **DEVILLERS** quatorze **GREGOIRE** et trois **GANDIBLEU** sont propriétaires à Roux.

Le 21 avril 1810, Napoléon, de passage à Anvers, modifie la loi de 1791 : les concessions sont désormais accordées à perpétuité. Cette modification de la loi permettra l'installation de

puissantes sociétés établies sur d'immenses concessions. Il faudra plus d'un siècle pour que la théorie rejoigne la réalité comme le démontra le bassin de Charleroi qui ne comptait plus que deux grands charbonnages: Monceau-Fontaine et Le Roton.

En 1830, Charles Alexandre de Gavre, fervent partisan de la puissance aristocratique, prit position contre la révolution. Accusé de collaboration , il s'exila à La Haye, à la cour de Guillaume de Hollande. C'est là qu'il mourut en 1832. Son corps, installé dans un caveau d'attente, fut transféré en 1854 dans la chapelle d'Aiseau.

En 1850, la société, alors exploitée par les frères Martin[26], fait faillite et sera rachetée en vente publique le 10 mai 1851 par un certain Ferdinand Spitaels. Deux ans plus tard, soit le 7 février 1852[27], devant Maître Guillaume Henri Annez, notaire à Bruxelles, la fusion de la *Société Monceau-Fontaine* et de la *Société Martinet* s'opérera et prendra désormais l'appellation de *Société anonyme des charbonnages de Monceau-Fontaine et du Martinet.*

En 1878[28], on installa un triage mécanique avec lavoir au puits n°4 ainsi qu'une fabrique d'agglomérés. C'est à la même époque que, dans la société, l'électricité commença à être employée pour l'éclairage de la surface. En 1900, les premiers compresseurs à air furent installés et en 1902, les premières pompes centrifuges. Il faut savoir qu'en 1887 déjà, des exploitations dans la région de Charleroi descendaient à 1000 mètres de profondeur. C'était le cas notemment au puit Saint-André du charbonnage du Poirier à Montigny-sur-Sambre, comme l'indique l'article parut le 12 janvier 1889 dans la revue scientifique française "La Nature", où on explique comment la technologie de l'époque permettait de descendre à ces profondeurs d'exploitation.

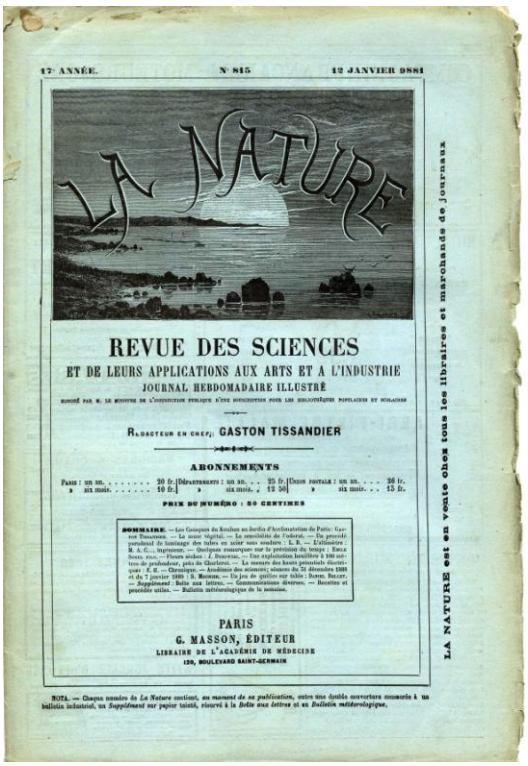
17e ANNÉE. N° 815 12 JANVIER 1889

LA NATURE

REVUE DES SCIENCES
ET DE LEURS APPLICATIONS AUX ARTS ET A L'INDUSTRIE
JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

RÉDACTEUR EN CHEF : GASTON TISSANDIER

ABONNEMENTS

PRIX DU NUMÉRO : 80 CENTIMES

SOMMAIRE. — Les Grottes du Kouhan au Jardin d'Acclimatation de Paris. — Gaston Tissandier. — Le sucre végétal. — La sensibilité de l'odorat. — Un procédé pratique de fonçage des tubes en acier sans soudure. — L. R. — L'Alimentation. — R. A. C., ingénieur. — Quelques remarques sur le prévision du temps. — Eau à boire. — Fleurs sèches. — J. Jouvenin. — Une exploitation houillère à 1000 mètres de profondeur, près de Charleroi. — La mesure des hauteurs par le baromètre. — Le quai T. E. — Le Congrès des sciences économiques. — Les 27 décembre 1888 et du 7 janvier 1889. — R. Minoux. — Un jeu de quilles sur table. — Jules Ballot. — Supplément : Boîte aux lettres. — Communications diverses. — Baromètre et procédés utiles. — Bulletin météorologique de la semaine.

PARIS
G. MASSON, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE
120, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

LA NATURE est en vente chez tous les libraires et marchands de journaux

NOTA. — Chaque numéro de *La Nature* contient, au moment de sa publication, entre une double couverture numérotée à un bulletin industriel, un *Supplément* sur papier teinté, réservé à la *Boîte aux lettres* et au *Bulletin météorologique*.

UNE EXPLOITATION HOUILLERE

À 1000 mètres de profondeur, près de Charleroi

La Compagnie du Poirier extrait annuellement 200000 tonnes de houille par les puits Saint-Charles et Saint-André. Elle possède une concession de faible étendue (550 hec-tares) où le terrain houiller affleure au jour. Son gisement comprend quatre couches de houille d'une épaisseur totale de $2^{m}30$; l'épaisseur moyenne des couches est de $0^{m},75$ de charbon de très bonne qualité. En exploitation depuis de longues années, son gisement a été déhouillé sur une très grande hauteur, et aujourd'hui les travaux sont descendus, au puits Saint-André, à la profondeur de 940 mètres. Le puits Saint-André a été commencé en 1854. Son diamètre est de 3 mètres. Il est guidé en bois sur toute sa hauteur par des longrines en chêne de 12/20 centimètres. L'extraction s'y fait à plusieurs niveaux, dont le dernier est situé a 940 mètres en dessous du sol.

C'est en 1903, que la société entreprit de construire des bains-douches pour ouvriers, cela n'était pas un luxe. Les conditions de travail sont difficiles voire dangereuses.

Le 19 août 1923[29], il y eut un coup de grisou[30] et un incendie au Martinet. Les deux accidents se sont produits dans un pilier (voie de retour d'air) d'une taille de 95 mètres, dans la couche neuf paumes, entre les niveaux de 750 et 685 mètres. Vers une heure du matin, après que

---

26 Auteur inconnu, L'ASSOCIATION CHARBONNIERE ET L'INDUSTRIE HOUILLERE des Bassins de Charleroi et de la Basse-Sambre, Couillet, 1931, page 192

27 COLINET (L),"L'histoire de notre Société, "CHEZ NOUS, N°1, Monceau-sur-Sambre, 1953, page 4. Confirmation par l'acte notarié d'achat des terrils du TLC N°4 Martinet par la Société COAL & MINERAL DEVELOPMENT le 28 mai 1986 dont la transcription se trouve au Bureau des hypothèques de Charleroi

28 COLINET (L), "L'histoire de notre Société", CHEZ NOUS, N°2, Monceau-sur-Sambre, 1953, page 5.

29 HIRSOUX (Guy), LES LARMES NOIRES, Bastogne, 1994, page 159 et pages 388 - 389, sources vérifiées en consultant les archives du journal LA NOUVELLE GAZETTE DE CHARLEROI et le Journal LE SOIR

30 Grisou : gaz combustible qui se dégage spontanément dans certaines mines de houille.

l'ingénieur se soit assuré qu'il n'y avait pas de grisou, le boutefeu[31], Georges Horgnies effectue son tir de mine normalement. Mais, c'est lors du deuxième tir de mine, vers deux heures trente du matin qu'un coup de grisou se produisit, renversant les ouvriers qui étaient dans la taille. Les deux assistants du boutefeu, Ernest Riguette et J. Vanhandeghem seront pris par les gaz et décéderont, Georges Horgnies sera quant à lui, grièvement brûlé et décédera à l'hôpital. Le 20 août, à sept heures du matin, l'incendie semble éteint. Mais vers huit heures trente, pendant le déblaiement des roches éboulées, une forte détonation retentit accompagnée d'une flamme qui s'étend dans le pilier mais s'éteint aussitôt. Douze ouvriers furent plus ou moins grièvement brûlés, deux d'entre eux succombèrent à leurs blessures. Cette double explosion provoque ainsi un bilan de cinq morts et douze blessés.

20 AOUT 1923

certes, jusqu'en 1870, la France, dans son ensemble, avait accueilli sans défaveur les progrès de l'unité allemande. Pourquoi donc l'Allemagne, sous prétexte d'achever plus vite cette unité et de la consolider pour l'avenir, a-t-elle asservi deux provinces, malgré les protestations attristées de leurs habitants? N'est-ce pas ce crime qui a pesé le plus lourdement pendant 44 ans sur la tranquillité du monde? Et lorsque l'Allemagne, troublée par un de ces délires de grandeur qui perden' les peuples comme les individus, s'est livrée, en 1914, à une folle agression contre la Belgique et contre nous, s'est-il trouvé un seul de nos alliés pour contester notre droit à récupérer la Lorraine et l'Alsace? C'est donc que depuis 1871, la conscience de l'humanité ne s'était pas encore accommodée de cette injustice et qu'aucune prescription n'avait pu l'effacer.

« Puissent aujourd'hui nos amis, puissent ceux-là même qui n'ont pas combattu à nos côtés, se rappeler cette leçon de l'histoire! Une paix fondée sur l'injustice est toujours précaire et fragile; une paix qu'on a voulu fonder sur a justice et que l'on ferait glisser peu à peu hors de ses assises, serait encore plus chancelante. Ne touchons donc pas au traité et prenons le seul parti sage, raisonnable et pacifique, qui est de respecter et de faire respecter les engagements pris. »

Le feu dans l'Estérel et la Corniche d'Or

Cannes, 18 août.

On signale le feu sur plusieurs points des massifs des Maures et de l'Estérel: à Anthéor, à Agay, au Trayas, à l'Auberge des Adrets et à Mandelieu, près de Cannes. Toute la Corniche d'Or est menacée. Le vent souffle en ouragan.

Saint-Raphaël, 18 août.

L'incendie prend des proportions formidables. Les communications par chemin de fer de la ligne du Sud-France sont interrompues.

D'autre part, à Agay, le feu a atteint quelques maisons et la Corniche d'Or est impraticable. La route de l'Estérel est également coupée. Le village des Adrets est à moitié détruit.

seaux sont partis à la dérive et ont ainsi échappé à l'avarie. Mais il faudra attendre le rétablissement des communications du port pour connaître le total des morts et des blessés et l'étendue des dégâts.

Les dégâts sur terre sont également inconnus par suite de l'interruption de toutes les lignes télégraphiques et téléphoniques; mais ils doivent être considérables.

Un bâtiment-citerne de la flotte britannique est échoué près de l'arsenal naval de Hongkong. Un remorqueur de la flotte est également échoué à l'île Verte. Un navire marchand chinois se trouve dans le même cas à West-Point.

Coup de grisou à Monceau-sur-Sambre

De notre correspondant de Charleroi :

Un violent coup de grisou s'est produit ce matin à la fosse du Martinet, à Monceau-sur-Sambre, à l'étage de 750 mètres, où on faisait sauter des mines.

Le grisou a fait explosion et les flammes ont envahi les galeries.

Le boute-feu Georges Hongnies a réussi à traverser l'épais rideaux de flammes et à gagner un boyau où il y avait de l'air frais. Il donna l'alarme et on le fit remonter à la surface. Transporté à l'hôpital, on constata qu'il était gravement brûlé et on s'attend à son décès d'un moment à l'autre.

La victime est mariée et père de trois enfants.

Deux autres ouvriers, au lieu de suivre le boute-feu, ont rebroussé chemin et se sont réfugiés dans une galerie ,qui bientôt fut envahie par les flammes, le feu s'étant communiqué aux boisages.

L'équipe de secours n'a pu arriver jusqu'à eux. On redoute de les trouver carbonisés.

Ce sont les nommés Joseph Van Landeghem, d'Anvers, célibataire, et Ernest Rignelle, de Marchienne, marié et père de deux enfants.

C'est le quatrième coup de grisou qui se produit depuis un mois dans la région de Charleroi.

31 Boutefeu : ouvrier mineur spécialisé dans le tir de mines.

21 AOUT 1923.

Un Nouveau coup de grisou à Monceau-sur-Sambre

DOUZE SAUVETEURS GRIEVEMENT BRULÉS

(De notre correspondant particulier.)

Charleroi, 20 août.

Un nouvel accident s'est produit, ce matin, au puits du Martinet, à Monceau-sur-Sambre. Une équipe de sauveteurs était descendue pour dégager les corps des deux victimes de l'accident d'hier.

Vers 10 heures, un coup de grisou se produisit et les flammes envahirent la veine, où travaillaient les sauveteurs.

Douze d'entre eux furent grièvement brûlés. Ils parvinrent cependant à regagner la cage, distante de 600 mètres du lieu de l'accident et à remonter au jour.

Ils ont été transportés à l'hôpital de Marchienne.

MORT D'UNE DES VICTIMES DU PREMIER ACCIDENT

Le mineur Hougnies est décédé, ce matin, vers 9 heures.

On a renoncé à dégager les corps de Joseph Van Landeghem et de Ernest Rignelle.

MAUBERT
SAVONNERIE
Fondée en 1819
No 333, Le Mousseux Maubert

En 1929, la société commença la construction d'une installation centrale pour le triage et le lavage des charbons des différents sièges près du puits n°4 (le Triage Lavoir Central ou T. L. C.). Ces travaux sont poursuivis en 1930, année au cours de laquelle on commença la construction d'une nouvelle fabrique d'agglomérés.

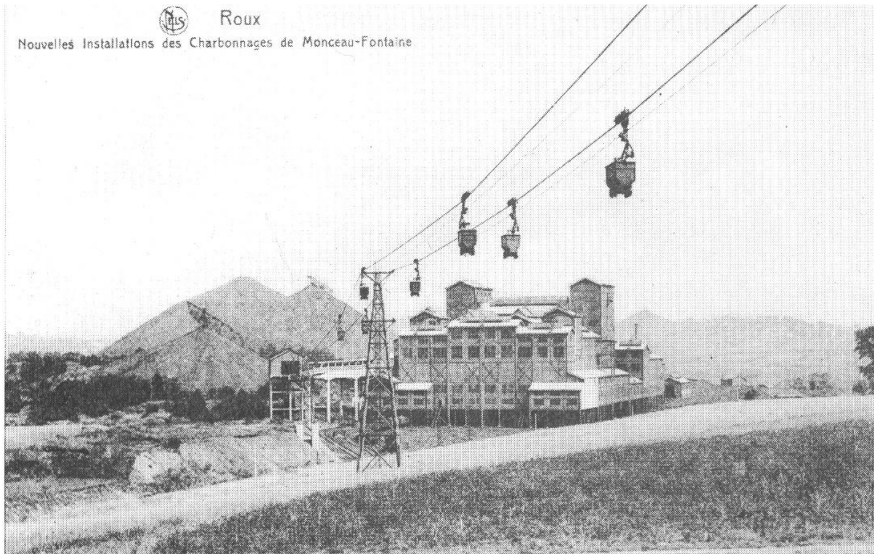

En 1954, la Société alors à son apogée, exploite une concession de 7.260 Ha s'étendant sur 25 localités. La production est assurée par 12 sièges. Pour l'année 1954 la production totale sera de 1.674.000 tonnes de charbon sur les 7.000.000 de tonnes extraites dans la région de Charleroi.

Dans ses conclusions lors de la conférence sur les Houillères du Bassin de Charleroi et de la Basse-Sambre, Monsieur Jacques Pendeville, Ingénieur Principal à la SA Monceau Fontaine déclarait ceci :

"*L'industrie charbonnière, au temps de sa prospérité, assurait le plein emploi de la main-d'œuvre des régions industrielles. Elle payait en salaires 65% du prix du charbon…*

… Au fil des ans, le charbon national, plus onéreux que les produits importés tels gaz naturel, pétrole, charbons étrangers, a contraint les charbonnages belges à de multiples retraites forcées."

Les difficultés d'exploitation, l'épuisement des veines ont conduit à la fermeture des charbonnages.

C'est le 15 juillet 1967 que le puits N°4 Martinet a été fermé.

Le T. L. C. n°4 fut fermé le 31 mars 1979.